

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Médecine, sciences et savoirs / Etudes modernes / Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi



Jacqueline Vons, Pauline Saint-Martin

Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi

Article. Source : Cour de France.fr

Comment citer cet article :

Jacqueline Vons, Pauline Saint-Martin, Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi, Paris, Cour de France.fr, 2009. Article inédit publié en ligne le 2 janvier 2009 (<http://cour-de-france.fr/article699.html>) dans le cadre du projet de recherche "La Médecine à la cour de France".

Page 1

Le dimanche 30 may, jour de Pentecoste 1574, sur les trois heures après midi, Charles IXe, Roy de France, atténué d'une longue et violente maladie de flux de sang, à raison de laquelle on avoit preveu son decès plus de trois mois auparavant, mourust au Chastel de Vincennes-lès-Paris, aagé de 23 ans onze mois et quatre ou cinq jours, après avoir regné XIII ans six mois ou environ, en guerres et urgens affaires continuels [1]. Et laissa une seule fille [de] madame Ysabel d'Austriche, son espouse, nommée Marie Ysabel de France, aagée de dix-neuf mois environ [..] [2].

Le lendemain 31 mai à 4h de l'après-midi, on fit un moulage du visage, puis on procéda à l'ouverture du corps en présence de Mazille, premier médecin du roi, et d'Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, des médecins et chirurgiens ordinaires, du grand chambellan, du premier gentilhomme de la chambre, du maître de la garde-robe. Cette ouverture du corps, *corporis dissectio*, doit être replacée dans le contexte particulier des techniques d'embaumement et de conservation du corps [3], ce à quoi étaient habilités les médecins et les chirurgiens du roi :

Cette mesme apres-disnée [lundi 31 mai] le corps du feu Roy, qui par l'espace de 24 heures avoit demeuré mort en son lict, le visage découvert, où chacun le pouvoit voir, fut, par les médecins et chirurgiens, ouvert et embasmé et mis dedans un plomb.

Le mardi premier jour de juing au soir, la Reine mer et tout le surplus de la Cour vinst coucher au Chastel du Louvre à Paris, laissant le corps du Roy mort audit lieu de Vincennes, accompagné des Seigneurs de Lanssac et de Rostain, et de religieux faisans les prieres jour et nuict a la maniere accoustulmee [4].

Page 2

Le rapport de l'ouverture du corps de Charles IX a été conservé et édité dans *Les Œuvres de Chirurgie* de Jacques Guillemeau, immédiatement après un court *Traité d'embaumement* qui décrit très précisément le rituel qui entoure la mort des rois :

Le Roy étant mort, son premier médecin et son premier chirurgien, assistes des Médecins et Chirurgiens ordinaires de sa Majesté, se trouvent à l'ouverture du corps, ensemble le grand Chambellan, les premiers

Gentilshommes de sa Chambre et le Maître de la Garde-Robe, accompagnés de ses premiers vallets de chambre et vallets de garde-robe ; le corps étant mis et posé sur une table, couvert d'un grand linceul : son premier Médecin commande aux chirurgiens d'en faire ouverture, pour voir et cognoistre quelle peut être la cause de la mort, à fin d'en faire un rapport à vray et le signer tous ensemble ; ce que tous ayant diligemment observé, tost après, le corps est embaumé par lesdits chirurgiens. Et d'autant que j'ai assisté à telles cérémonies plusieurs fois, et que cela peut servir à ceux qui ne l'ont vue observer, j'ai mis ici le rapport qui fut fait du feu Roy Charles neuvième, pour l'ouverture et embaumement duquel je fus commandé par Monsieur de Mazilles son premier Médecin, de l'ouvrir, en la place de feu Monsieur Paré, son premier chirurgien, mon Maître, au logis duquel j'étais pour lors demourant, j'ai pareillement mis ceux des rois Henry troisième et Henri quatrième. Mais auparavant que faire aucune ouverture du corps, le Sculpteur du Roi moule et retire le plus au naturel qu'il lui est possible les délinéaments de la face du Roi, ce qu'il fait en cette sorte suivant presque la façon des Anciens Egyptiens comme nous avons dit. Premièrement il oint et frotte toute la face du corps du Roy avec huile d'amande douce et pommade, puis il prend du plâtre le plus fin et le plus délié qu'il peut, il le détrempe avec de l'eau et en fait une pâte liquide laquelle il jette sur toute la face, et comme elle est sèche, et qu'elle a pris tous les linéaments et caractères du visage, il la retire doucement. Si le sculpteur reconnaît que son creux est bien fait, il le garde et dedans iceluy il jette une cire fondue laquelle retire et remarque tous les traits dudit visage. Le visage ainsi bien formé, il fait et ajoute le reste de la tête laquelle proportionne au naturel, puis il la peint de couleurs vives qu'il fait ressembler le plus qu'il peut au vif de la vraye face du Roy. A icelle l'on accomode un corps, des bras et des jambes proportionnées à celles du défunt, lequel on revest et habille de ses habits ordinaires, puis il est mis sur son lit de parade auquel il demeure l'espace de quarante jours entiers, le corps qui est embaumé repose dessous ledit lit sans qu'il soit vu. Durant lesquels quarante jours, il est servi à dîner et souper de pareilles et semblables viandes par tous les officiers, comme s'il était en pleine vie et santé, assisté de ses gardes nuit et jour, et des plus grands seigneurs de son royaume : les cardinaux, archevesques, évesques et autres gens d'Eglise comme tous ses aumôniers y résident perpétuellement, célèbrent la messe, chantent et psalmodient, se disent force prières et oraisons. Les quarante jours expirés, l'effigie qui est située et couchée sur ledit lit, ensemble le corps qui l'accompagne, lequel est dedans un grand chariot, tous deux sont portés à Notre-Dame de Paris, accompagnés de toutes les paroisses et autres gens d'Eglise, ensemble de tous les princes, officiers et serviteurs domestiques, et de là il est conduit en l'église de Saint-Denis en laquelle église reposent rois de France [...] [5] ».

Page 3

Indépendamment du contexte de l'embaumement rituel, le rapport d'ouverture présenté ci-dessous a pu être interprété comme le premier, ou un des premiers rapports d'une autopsie officielle, étant donné les circonstances politiques et les rumeurs qui ont entouré la mort du roi. Henri Dupuy, un des premiers médecins à s'être penché sur les rapports d'autopsie des rois, n'hésitait pas à écrire que la reine Catherine de Médicis « consentit à l'ouverture de son fils bien aimé » pour faire cesser les rumeurs d'empoisonnement : « c'était le premier exemple d'un roi soumis aux scalpels de ses médecins » [6].

Les causes de la mort du roi : rumeurs diverses

Le rapport d'ouverture que nous éditons, traduisons et commentons aujourd'hui, ne suffira probablement pas, dans l'état actuel de nos connaissances, à éclairer les zones d'ombre de la vie et de la figure de Charles IX : « Prince débonnaire, propugnateur de la Foy, et amateur des bons esprits » affirme Arnaud Sorbin, prédicateur du Roy, chargé de prononcer son oraison funèbre lors de l'ensevelissement du corps dans la Basilique de Saint-Denis le 13 juillet 1574 [7]. Monstre des temps modernes, « Plus cruel que Néron, plus rusé que Tibère » expiant par sa mort les massacres de la Saint-Barthélémy dans un des *Tombeaux* satiriques qui coururent à Paris après sa mort [8] ; ou encore figure romanesque, victime pitoyable de la soif de pouvoir du duc d'Alençon et des manœuvres politiques de sa mère dans le roman *La Reine Margot* d'Alexandre Dumas. Mais en le confrontant avec les rares documents ou témoignages médicaux sur la santé du roi, le texte permet d'infirmer certaines de ces rumeurs, et présente une facette différente du roi, une image assez cohérente d'un adolescent, puis d'un homme jeune soumis comme ses sujets, aux fièvres, aux épidémies, à la mort.

L'une des rumeurs les plus tenaces fut celle d'une "sueur de sang" qui aurait baigné le roi avant sa mort. Agrippa d'Aubigné, qui semble être parmi les premiers à répandre ce bruit, le fonde sur son témoignage

de visu :

Je reviens à ce Roi pour en dire ce que j'ai vu quoi que laissé par les autres, c'est qu'aux extremes douleurs il sortait du sang par les pores de la peau de ce Prince presque en tous endroits [9]

On sait quels effets dramatiques Alexandre Dumas tira de cette affirmation en interprétant le phénomène comme une conséquence de l'empoisonnement à l'arsenic :

Pendant ce temps, une sueur abondante avait pris le roi ; et comme Charles était atteint d'un relâchement des vaisseaux capillaires, et que ce relâchement amenait une hémorragie de la peau, cette sueur sanglante avait épouvanté la nourrice, qui ne pouvait s'habituer à cet étrange phénomène, et qui, protestante, on se le rappelle, lui disait sans cesse que c'était le sang huguenot versé le jour de la Saint-Barthélemy qui appelait son sang [10]

Page 4

La lecture du rapport montrera que cette rumeur d'empoisonnement était sans fondement. D'autres motifs susceptibles de hâter la mort du roi ont été allégués. Michelet présente encore comme une certitude un hypothétique exercice amoureux auquel le roi, déjà malade, se serait livré en compagnie de sa maîtresse Marie Touchet, ou de la reine sa femme :

Alité souvent dans les derniers mois, les exercices violents lui manquant, il se jeta dans une autre voie de mort, dans les jouissances des femmes, les uns disent avec Marie Touchet, les autres avec la jeune reine, qui lui avait donné une fille et pouvait lui donner un fils [11].

Le grand philosophe et historien Pierre Bayle (1647-1702), avait cependant déjà récusé cette interprétation qui ne reposait que sur des suspicions. Dans l'article « Touchet » de son *Dictionnaire historique et critique*, il démontre par une analyse philologique fine combien a été altéré le sens du texte latin de Papyre Masson (1544-1611), transcrit par Le Laboureur en donnant « comme une certitude ce qui n'est qu'un soupçon dans le latin », et en introduisant un sous-entendu grivois :

« Papyre Masson, qui composa un *Abrégé de la Vie de Charles IX*, un an après la mort de ce prince, rapporte un fait qui peut-être n'est pas plus vrai que celui-là, mais qui est du moins plus vraisemblable. Il dit que le roi, pendant sa longue maladie, alla voir une fois madame Touchet, sa maîtresse, et qu'on soupçonne que pour s'être diverti avec elle à contre-temps ou avec excès, il augmenta son mal, et hâta la fin de sa vie. *Sane rex ipse inter moras longissimi morbi semel ad eam diverti, suspicio que est auctum morbum ex importuno aut immodico coitu et acceleratum vitæ finem*. M. le Laboureur n'a pas bien rendu ce latin-là, car voici comment il le traduit : 'Aussi le roi l'ayant été voir une fois dans un intervalle de sa longue maladie, tient-on pour certain que pour n'avoir pas été en état de l'approcher, ou pour avoir fait quelque excès, son mal augmenta, et que cette visite hâta ses jours'. Je ne dis rien de ce qu'il donne comme une certitude ce qui n'est qu'un soupçon dans le latin, mais il me semble qu'il n'y a guère de lecteurs qui par ces paroles 'pour n'avoir pas été en état' ne se figurent d'abord tout autre chose que ce que l'historien a voulu dire, quelque accident semblable à celui que M. de Rabutin a imité de Pétrone » [12].

Page 5

Le rapport d'autopsie

Le texte a été publié dans les *Œuvres de chirurgie* de Jacques Guillemeau (1550-1613), originaire d'Orléans, chirurgien de Saint-Cosme, élève puis ami d'Ambroise Paré qu'il suivit aux armées. Nommé chirurgien ordinaire des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, il fut élu Prévôt du Collège de Chirurgie en 1595. Il exerça longtemps la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Paris et était réputé comme accoucheur : en 1599, il sauva Anne Simon, fille d'Ambroise Paré, d'une hémorragie puerpérale. Il a laissé plusieurs traités de chirurgie, d'ophtalmologie et d'obstétrique [13]. Il fut l'un des chirurgiens qui ouvrirent le corps de Charles IX :

Transcription du rapport d'ouverture

Anno domini miles, quingent.septuag. quarto, pridie Cal. Iuniy, hora a Meridie quarta, facta est dissectio corporis Caroli IX, Regis Galliarum Christianus. assidentibus Medicis hic subsignatis et Chirurgis qui eam

administrarunt.

In qua accurate hæc observata et deprehensa sunt.

Hepatis totum parenchyma arefactum, exangue, et extremis lobis ad simas partes vergentibus nigricans.

Folliculus fellis a bile vacuus, in sese considens, subater.

Lien nullo modo male affectus.

Ventriculo nulla noxa, et stomachi cum pyloro integritas.

Intestinum Eolon [sic] flauum colorem contraxerat, cæteris bene habentibus.

Epiploum [sic] male coloratum, supra modum extenuatum, parte aliqua ruptum, et omnis pinguedinis expers.

Ren uterque nullo vitio obsessus, nullo similiter vesica, nullo ureteres.

Cor flaccidum et veluti contabescens : omni aquoso humore, qui pericardio contineri solet, absumpto.

Pulmo qui in partem sinistram Thoracis incubebat, a costis illegitimis ad clauiculas usque totus lateri adhærebat, ita firmiter, et obstinate, ut auelli potuerit sine dilaceratione, et discerptione cum putredine substantiæ et, in qua sese prodidit vomica rupta, e qua colluuius puruleta [sic], putrida et graueolens effluxit, cuius tanta fuit copia, ut in asperam arteriam redundarit, et præclusa respiratione præcipitis et repentini interitus causam attulerit.

Alter pulmo sine abhæsu [sic] fuit, magnitudine tamen naturalem constitutionem, turgidus et distentus, superans (ut et sinister superabat in substantia, insignem corruptelam præ se ferens) parte superiore putris, refertus et conspurcatus humore pituitoso, mucoso, spumoso, puri finitimo.

Cerebrum omni vitio carens.

Medici qui præfuerunt.,

MAZILLE, VATERRE, ALEXIS GAVDINVS, VIGOR, LEFEVRE, S. PONT, PIETRE, BRIGARD, LAFILLE, DVRET.

Chirurgi regii qui administraverunt.

PARE, D'AMBOISE, DU BOIS, PORTAL, EVSTACHE, DIONNEAV, LAMBERT, COINTRET, GVILLEMEAV.

Page 6

Traduction du rapport d'ouverture

L'an 1574, la veille des calendes de juin, à quatre heures de l'après-midi, on fit l'ouverture du corps de Charles IX, Roi de France très chrétien, en présence des médecins qui ont signé ci-dessous et des chirurgiens qui pratiquèrent l'ouverture, au cours de laquelle on remarqua et on observa soigneusement ce qui suit :

Tout le parenchyme du foie est desséché, exsangue, et noirâtre aux extrémités des lobes qui regardent les parties "camuses"[convexes].

La vésicule biliaire vide, ramassée sur elle-même, un peu noire.

La rate en bon état.

Aucune altération de l'œsophage [ou estomac ?] et continuité normale de l'estomac avec le pyllore.

L'intestin colon était devenu jaune, les autres [intestins] en bon état.

L'omentum d'une mauvaise couleur, plus fin que la normale, rompu en partie, et dépourvu de toute graisse.

Les deux reins intacts, de même que la vessie et les uretères.

Le cœur flasque et comme desséché : toute l'humeur aqueuse qui est habituellement contenue dans le péricarde ayant disparu.

Le poumon situé du côté gauche du thorax adhérait au flanc gauche depuis les fausses côtes jusqu'aux clavicules avec une telle force qu'on n'aurait pu l'en détacher sans le déchirer ni le mettre en pièces ; avec une putréfaction de sa substance, dans laquelle une vomique [abcès purulent] s'était rompue et avait laissé échappé un flux de pus corrompu et nauséabond ; la quantité en était telle qu'il avait reflué dans la trachée et l'avait obstruée, ce qui fut la cause de la mort soudaine et subite.

Le deuxième poumon, sans adhérences, était cependant plus volumineux qu'à l'état naturel ; il était gros et distendu (comme dans le poumon gauche, sa substance était tuméfiée, très gâtée) et dans sa partie supérieure, il était putréfié, plein d'une humeur sale, comparable à de la bave ou de la pituite (phlegme), à du mucilage, à de l'écume, ressemblant à du pus.

Le cerveau sans défaut.

Les médecins qui assistèrent : Mazille, Vaterre, Alexis Gaudin, Vigor, Lefèvre, Saint Pons, Pietre, Brigard, Lafille, Duret .

Les chirurgiens qui ouvrirent : Paré, d'Amboise, Du Bois, Portail, Eustache, Dioneau, Lambert, Cointret, Guillemeau.

Page 7

Commentaires et interprétations

Les études médicales faites à partir du rapport d'autopsie sont très rares. En 1871, le Dr Auguste Corlieu publia chez Baillièrre un petit texte intitulé *Étude médicale sur la mort de Charles IX*. Le texte du rapport est accompagné d'un commentaire d'anatomo-pathologie décrivant les lésions pulmonaires. Toutefois, cette interprétation s'appuie également sur des interprétations de mémorialistes qui ne sont pas toujours vérifiées :

« À gauche, il y avait pneumonie tuberculeuse du sommet avec pleurésie consécutive, collection purulente considérable résultant de la fonte des lobules, ayant comprimé la trachée-artère, les ganglions bronchiques, et ayant ainsi occasionné les accès de dyspnée et de suffocation. La présence de la collection purulente explique les accès de fièvre pseudo-intermittente puis la fièvre hectique.

À droite, la phtisie était moins avancée ; les tubercules étaient ramollis dans le sommet du poumon, mais il n'y avait pas de pleurésie. L'augmentation du volume du poumon droit est un des signes de la pneumonie au second degré, pneumonie qui est secondaire à la présence des tubercules.

Quant à l'état du foie, le rapport est trop laconique pour satisfaire un médecin quelque peu anatomiste. Cependant on semble autorisé à y voir une des variétés de la dégénérescence amyloïde qu'on rencontre assez fréquemment dans la phtisie pulmonaire. Y avait-il des traces de syphilis tertiaire dont un contemporain accusait le roi d'être infecté ? Nous ne le pensons pas, car le rapport ne signale ni les dépressions, ni les cicatrices caractéristiques. À cette époque, on ignorait cette lésion anatomo-pathologique ; mais on l'aurait sans doute signalée, sans en comprendre la signification. Que le roi ait eu la syphilis, nous ne le nions pas ; mais la suite de la maladie et l'autopsie n'ont rien révélé à ce sujet » [14]

Le rapport d'autopsie de Charles IX à l'épreuve de la médecine légale contemporaine

Il est certain qu'il n'existait pas un modèle unique, un protocole d'autopsie au XVI^e siècle. Si le terme *dissectio* (« ouverture ») désigne l'opération pratiquée dans les démonstrations anatomiques universitaires au XVI^e siècle, l'ordre de l'ouverture dans l'autopsie peut être différent de celui de la dissection à des fins d'enseignement, où l'on examinait d'abord la cavité inférieure (foie, intestins, estomac), puis les organes de la cavité moyenne (cœur, poumon, bronches), enfin la cavité supérieure où est logé le cerveau. Cet ordre était imposé autant par la rapidité de putréfaction des organes que par des conceptions philosophiques qui hiérarchisaient le corps selon un schéma vertical *a capite ad calcem* ; on commençait par ouvrir la partie la moins noble du corps, située le plus bas.

Page 8

L'examen *post mortem* était destiné, au contraire, à vérifier le caractère naturel ou non du décès ; le rapport écrit de l'examen pouvait varier en fonction des circonstances de la mort : les médecins et les chirurgiens notaient les lésions, les blessures qui paraissaient le plus importantes. Ici, nous constatons que l'ordre de la dissection universitaire a été majoritairement respecté, peut-être à cause de l'état de putréfaction des organes et de l'infection des voies respiratoires supérieures (d'où se dégage une odeur nauséabonde, selon le rapport).

Commentaire moderne du rapport d'autopsie

Le Dr Pauline Saint-Martin, médecin légiste au Service de Médecine Légale de l'Université François

Rabelais de Tours, a examiné le rapport *post mortem* de Charles IX, en le confrontant au protocole d'examen autopsique en vigueur aujourd'hui ; elle met en relief les éléments qui rendent difficile l'interprétation d'un texte sans observation du cadavre :

« Même s'il n'est bien sûr pas question de comparer la procédure d'une autopsie au XVIème siècle avec la procédure d'une autopsie telle qu'on la pratique aujourd'hui, il est surprenant de constater l'absence de plusieurs informations importantes pour la détermination de la cause du décès. Seuls sont décrits l'aspect et la consistance des viscères. Il n'y a pas de description de l'état cutané du corps, appelé « examen externe », qui est le premier temps avant l'incision. Il n'y a pas d'indication sur la méthode utilisée pour extraire l'encéphale de la boîte crânienne, et d'ailleurs la description du cerveau est très succincte. Les organes ne sont pas pesés, ouverts et coupés, ce qui aurait été particulièrement intéressant pour les poumons mais aussi pour le cœur par exemple. Enfin, il n'est pas fait mention de l'état de la langue, de la glande thyroïde, des glandes surrénales, du pancréas, et surtout la présence ou pas d'adénopathies dans le corps, dont la description aurait pu être un élément de plus en faveur d'une pathologie infectieuse. Le rapport comporte plusieurs signes évoquant un début de décomposition des viscères : c'est le cas du foie (« desséché, exsangue, noirâtre »), du colon (« jaune ») et du cœur (« flasque et comme desséché », absence du liquide péricardique physiologique). Il n'y a pas de description de l'état cutané du corps, qui aurait pu apporter d'autres éléments en ce sens, par exemple la présence d'une tache verte abdominale en fosse iliaque droite, qui est un des signes caractéristiques de la décomposition et qui est d'ailleurs un des éléments permettant au médecin légiste de dater le décès.

Page 9

La manière dont le corps a été conservé pendant le délai de 24 heures entre le décès et l'autopsie pourrait être une explication possible de l'aspect de ces viscères. De manière générale, plus la température ambiante est élevée, plus la décomposition cadavérique est rapide. De nos jours, les corps sont conservés dans un milieu réfrigéré à +4°C pour ralentir le plus possible les phénomènes de décomposition cadavérique entre un décès et la pratique d'une autopsie. On peut imaginer que la mort de Charles IX ayant eu lieu en mai, et le corps ayant été conservé pendant 24 heures à température ambiante, les premiers signes de décomposition ont pu apparaître assez tôt, dans les heures suivant le décès. En dehors des conditions de conservation, il est également reconnu que les pathologies entraînant une défaillance uni ou multi viscérale dans les moments précédant le décès sont aussi responsables d'une accélération des phénomènes de décomposition cadavérique.

La description du poumon gauche évoque une lésion tumorale ou pseudotumorale cavitaire, peut être nécrotique, en cours de détersion. Malgré le peu d'éléments à notre disposition, plusieurs hypothèses sont possibles : la première hypothèse est celle d'une nécrose caséuse, c'est-à-dire une variété de nécrose tissulaire observée dans la tuberculose et dont l'aspect macroscopique est blanchâtre, granuleuse, friable, et rappelle l'aspect du fromage blanc ou du lait caillé. Cependant la nécrose caséuse n'est pas connue comme dégageant une odeur « nauséabonde » ; la présence de pus pourrait alors s'expliquer par un phénomène de surinfection. Une deuxième hypothèse est celle d'une pneumopathie lobaire aigüe, responsable d'un abcès pulmonaire bactérien. Une troisième hypothèse serait celle de la surinfection d'une lésion tumorale maligne. Cependant, l'âge de Charles IX au moment de son décès (24 ans) rend peu probable cette hypothèse.

Les signes cliniques dont souffrait Charles IX avant son décès sont compatibles avec les deux premières hypothèses : dyspnée, hémoptysie, hyperthermie. A noter que les « pommets rouges » peuvent être un des signes de l'hyperthermie, mais également un des signes cliniques de la pneumopathie à Pneumocoques.

Enfin, la présence d'adhérences pleurales et les anomalies du poumon droit sont évocatrices d'un phénomène inflammatoire chronique, en faveur d'une tuberculose pulmonaire qui paraît être la cause du décès la plus probable ».

L'état du bol gastrique est sain, ce qui exclurait *a priori* une suspicion d'empoisonnement. La description anatomo-pathologique du système respiratoire (poumons, bronches et trachée) révèle un état infectieux grave, mais ne suffit pas à poser un diagnostic certain. C'est pourquoi aucune des hypothèses examinées ci-dessus dans le faisceau de probabilités en faveur d'une pneumopathie bactérienne ne doit être négligée au stade actuel de la recherche : il y a eu abcès pulmonaire rompu dans les voies aériennes supérieures

(vomique en sémiologie), cet abcès est-il à pneumocoques, germes dits « banals » (l'odeur est dite « nauséabonde » dans le rapport) ou est-ce un abcès tuberculeux [15] ?

Page 10

Les médecins et chirurgiens qui ont assisté à l'autopsie

Tous les médecins et chirurgiens cités dans le rapport sont connus, leur présence témoigne de la publicité faite à l'opération et sert à garantir la véracité des observations faites. Il est toutefois possible que des versions légèrement différentes de ce texte aient circulé [16] ou aient été copiées dès le XVI^e siècle [17]. Du côté des médecins, on note la présence des médecins de la cour et de médecins de ville. La majorité d'entre eux se retrouvera autour du corps d'Henri III en 1589, et signera le rapport d'autopsie.

Jean Mazille (1517 ?- 1578 ?), diplômé de Montpellier, avait commencé sa carrière de médecin de cour auprès des enfants d'Henri II et servit le Duc d'Alençon, Catherine de Médicis, Charles IX (dont il fut le premier médecin) et Henri III. Sa mort en décembre 1578 fut, selon le témoignage de L'Estoile, l'occasion d'un pillage de sa maison par les mignons du roi [18]. *Alexis Gaudin ou Godin* avait exercé à Blois, et était l'ami de l'humaniste Denys Lambin, il figure sur les listes des médecins du Roi Charles IX dès 1570, et continuera sa carrière de médecin aulique sous Henri III et Henri IV. Il fut le premier médecin des reines Elisabeth d'Autriche et Louise de Lorraine, et mourut probablement en 1579. *Pierre Lefèvre* était médecin ordinaire de Charles IX dès 1568, il entra dans la maison de Catherine de Médicis en 1577, puis fut médecin sans gage d'Henri III en 1584, sorti en 1585. En octobre 1562, il avait assisté Ambroise Paré dans les soins donnés au roi de Navarre atteint d'un coup de feu à l'épaule gauche près de Rouen (le roi mourut le 17 novembre 1562). *Simon Piètre* (1525-1584), Doyen de la Faculté de Médecine de Paris en 1564 et 1565, fut mêlé à la fameuse dispute sur l'antimoine entre Jacques Grévin et Louis de Launay de la Rochelle. Il fut l'ami de Pierre de la Ramée ou Ramus (1515-1572) dont il partageait les idées, et qui fut assassiné lors de la Saint-Barthélémy. Prévenu, semble-t-il par son gendre Jean Riolan, Piètre échappa au massacre en se réfugiant dans l'abbaye de Saint-Victor. Médecin du roi il assista avec Mazille à la dernière maladie et à l'agonie de Charles IX. *François Brigard*, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris (1558-1560), avait été mêlé en 1555 à une dispute entre des étudiants et le barbier chargé de l'ouverture du corps en anatomie ; l'affaire avait fait du bruit. Il était âgé au moment de la mort du roi. *Louis Duret*, élève de Sylvius [Jacques Dubois] avait succédé à Goupyl à la chaire de médecine du Collège Royal ; grand travailleur, défenseur des doctrines hippocratiques il fut loué par nombre de ses contemporains ; ses convictions religieuses lui attirèrent des ennuis avec l'Université de Paris.

Il semble bien que Brigard et Piètre aient été présents, en tant que médecins du roi, et non comme représentants de la Faculté de Médecine de Paris. En effet, la première mention d'une

Page 11

présence officielle de la Faculté lors de l'ouverture d'un corps royal date de 1643, dans les *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris*. Michel de la Vigne, qui exerçait la fonction de Doyen de la Faculté de Médecine de Paris au moment de la mort du roi, avait été appelé en même temps que René Moreau, médecin et professeur au Collège Royal, un mois auparavant pour apporter leurs soins à Louis XIII. Le Doyen consigna par écrit le compte-rendu de l'examen *post mortem* dans les registres de la Faculté [19], et créa un précédent qui se répéta lors de l'ouverture des corps de Louis XIV et Louis XV.

Nous sommes moins bien renseignés sur les chirurgiens qui ouvrirent le corps de Charles IX. On dit généralement que ce fut Ambroise Paré qui pratiqua l'incision. Néanmoins, Jacques Guillemeau revendique l'opération, sans doute menée sous la conduite d'Ambroise Paré :

Et d'autant que j'ai assisté à telles cérémonies plusieurs fois, et que cela peut servir à ceux qui ne l'ont vue observer, j'ai mis ici le rapport qui fut fait du feu Roy Charles neuvième, pour l'ouverture et embaumement duquel je fus commandé par Monsieur de Mazilles son premier Médecin, de l'ouvrir, en la place de feu Monsieur Paré, son premier chirurgien, mon Maître, au logis duquel j'étais pour lors demourant, j'ai pareillement mis ceux des rois Henry troisième et Henri quatrième [20].

La vie et les fonctions d'Ambroise Paré (1509-1590), chirurgien des armées, puis des rois Henri II, Charles

IX, Henri III, sont maintenant bien connues grâce à de belles monographies [21]. Des anecdotes et le récit de ses voyages et expériences ont contribué à sa fortune ; on connaît ses démêlés avec l'Université et le Collège des chirurgiens et ses interventions dans la vie politique de son temps : il soigna Coligny victime d'un attentat la nuit précédant la Saint-Barthélemy et lui-même échappa au massacre grâce à la protection du roi Charles IX, il fut envoyé sur les champs de bataille et suivit la cour dans ses déplacements à travers la France, il deviendra premier chirurgien d'Henri III. Les autres chirurgiens qui signèrent le rapport ne sont souvent connus que par leur citation dans les livres de Paré [22] . *Jean d'Amboise* (?- 1587), chirurgien de Charles IX et d'Henri III, était aussi chirurgien juré au Châtelet. Un de ses fils Jacques d'Amboise (1559-1606) sera également chirurgien du roi Henri III ; *Jacques Dioneau*, originaire du Mans (Sarthe), fut chirurgien et conseiller des rois Charles IX et Henri III, il mourut le 10 décembre 1588 [23] .

La présence à cette autopsie d'autres médecins et d'émissaires de princes étrangers à qui la nouvelle devait être contée est attestée. Nous possédons un témoignage médical de première main, un texte latin manuscrit attribué à un médecin de Mantoue, Filippo Cavriani, de la maison de Catherine de Médicis, arrivé en France dans la suite du Comte de Nevers [24].

Page 12

Médecin érudit, admirateur de Tacite, il fut admis dans l'Académie du palais d'Henri III ; après la mort de Catherine, il retourna en Italie, dans la suite de Christine de Lorraine, épouse du Grand Duc de Toscane, et devint professeur de médecine à Pise. Le manuscrit est composé de notes accompagnées d'illustrations en couleurs, destinées probablement à un projet de livre d'anatomie. Ce manuscrit a été édité en 1999 par Giorgio Weber [25] ; le texte du rapport d'autopsie est parfois illisible ou corrompu, mais fournit des détails ou des commentaires qui laissent penser que l'auteur a assisté à l'autopsie personnellement, ou en a eu connaissance par un témoin direct ,ou encore a eu accès au texte original du rapport d'autopsie. Cavriani signale que l'ouverture du corps fut faite par Du Boys, un des assistants d'Ambroise Paré :

Inventa in Carolo 9°rege 1574, pridie kalendas Iunii, hora quarta a meridie, a Boys de Vicenne [sic]. Deprehensum hepatis parenchyma totum arefactum, exangue et extremis lobis ad imas partes vergentibus nigricans (laborabat enim longissimo morbo), folliculus fellis a bile vacuus, in sese concidens subter [sic]. Lien nullo modo mole affectus, ventriculo null[. . .] notatur, et stomachi cum pyloro integritas. Intestinum colon flavum colorem contraxerat, coeteris bene habentibus. Epiploon male coloratum, supra modum extenuatum, parte aliqua ruptum, et omnis pinguedinis expers. Ren, ureteres, vesica, nullo vitio obsessa, cor flaccidum veluti contabescens omni aquoso humore, qui pericardio contineri solet absumpto (a longo morborum ausu [sic] a pulmonibus vitiatis et a violentissimo corporis motu. Pulmo sinister a costis mendosis ad clavicularum usque, ita firmiter adhaerebat [...] ut avelli non potuerit sine dilaceratione et dissectione cum putredine substantiæ in qua sese prodidit vomica rupta a qua colluvies purulenta, putrida, graveolens effluxit, cuius fuit tanta copia ut in asperam arteriam redundaret et præclusa [...] præcipitis et repentini interitus causam attulerit (hoc a nimio exercitio) quod non agnovit Sufilens [sic] archiater. Alter pulmo sine adhæsu fuit, magnitudine tamen naturalem constitutionem turgidus et distentus superans (ut et sinister superabat) in substantie ins[...] completam [...] parte superiore putris, refertus et conspurcatus humore pituitoso, putri, spumoso, puri finitimo. Cerebrum vitio carens (ideo pollebat ingenio, iudicio, memoria. Interfuerunt omnes fere aulici medici, urbani celebriores præter Grandem, sic chyirurgi .

Page 13

Traduction

"Ce que l'on trouva dans le roi Charles IX, l'an 1574, la veille des calendes de juin, à quatre heures de l'après-midi, par Boys de Vincennes.

On trouva le parenchyme du foie desséché, exsangue, et noirâtre aux extrémités des lobes tournées vers les parties inférieures (il souffrait en effet depuis longtemps). La vésicule biliaire était vide, ramassée sur elle-même. La rate en bon état. L'œsophage sans [...], et continuité normale de l'estomac avec le pylore. L'intestin colon était devenu jaune, les autres [intestins] en bon état.

L'omentum d'une mauvaise couleur, plus fin que la normale, rompu en partie, et dépourvu de toute graisse (cela était dû au mouvement violent du corps dans la façon de régler le trot des chevaux, trot dur selon l'usage des Français). Le rein, l'uretère et la vessie intacts, le cœur flasque et comme desséché, toute l'humeur aqueuse habituellement contenue dans le péricarde ayant disparu (cela était dû à l'ancienneté de la maladie, aux poumons abîmés et aux violents mouvements du corps). Le poumon gauche adhérait au flanc gauche depuis les fausses côtes jusqu'aux clavicules avec une telle force qu'on n'aurait pu l'en détacher sans le déchirer ni le mettre en pièces, avec une putréfaction de sa substance, dans laquelle une vomique [abcès purulent] s'était rompue et avait laissé échappé un flux de pus corrompu et nauséabond ; la quantité en était telle qu'il avait reflué dans la trachée et l'avait obstruée, ce qui fut la cause de la mort soudaine et subite (causée par l'excès de mouvement, ce que l'archiâtre Mazille n'a pas compris).

Le deuxième poumon, sans adhérences, était cependant plus volumineux qu'à l'état naturel ; il était gros et distendu (comme le poumon gauche), sa substance était [...], pleine de pus dans sa partie supérieure, et d'une humeur sale, comparable à de la bave ou de la pituite (phlegme), à du mucilage, à de l'écume, ressemblant à du pus.

Le cerveau sans défaut (il était très estimé pour son esprit, son jugement, sa mémoire). Presque tous les médecins de la cour étaient présents ; outre Legrand, il y avait les médecins et les chirurgiens de Paris les plus réputés " .

Le texte est identique à celui du rapport qui sera publié dans les *Œuvres de chirurgie* de Jacques Guillemeau. Les commentaires et les observations entre parenthèses montrent, comme des apartés, que leur auteur était un familier des habitudes du roi. Ses observations recoupent celles des biographes du monarque, en particulier le goût de Charles IX pour les chevauchées et les exercices violents [26] ;

Page 14

il connaît l'état de santé du roi et mentionne l'ancienneté de sa maladie. Il note la présence d'une assistance nombreuse lors de l'examen *post mortem*, composée de médecins auliques, sous la conduite de Mazille, et des plus grands médecins et chirurgiens de Paris, parmi lesquels Nicolas Le Grand (1520-1583 ou 1585), également cité parmi les médecins appelés en consultation au chevet du roi malade, et dont la présence à son autopsie est donc justifiée. L'intérêt évident du texte est l'explication de la maladie par un excès de mouvement, à l'origine de la congestion d'humeurs dans le poumon, explication pertinente dans la pensée médicale humorale, qui recoupe étonnamment la réponse d'Ambroise Paré à Brantôme qui s'enquérirait du résultat de l'examen autopsique :

Le jour ensuyvant, le corps fust ouvert en la présence des magistrats, et n'y ayant trouvé aucune meurtrissure ny tache, cela osta publiquement l'opinion que l'on avoit de la poison... M.

d'Estrosses[Strozzi] et moy en demandasmes advis à maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien. Il nous dict en passant et sans longs propos qu'il avoit trop sonné de la trompe à la chasse au cerf, qui luy avoit gasté tout son pauvre corps et ne nous en dict pas plus [27] .

Il me semble que le laconisme de Paré en cette circonstance n'illustre pas seulement la réserve que le chirurgien gardait à l'égard de courtisans prompts au ragot et à la médisance, dans un milieu qui lui était généralement hostile, comme l'affirmait Malgaigne [28] , mais qu'elle reflète une conception du corps plus empirique, une forme de pensée différente de la médecine doctrinale et systématisée de La Faculté de Médecine de Paris, représentée ici par Mazille (criqué par le médecin de Mantoue également), qui n'est peut-être pas étrangère à la diffusion des doctrines hippocratiques dans certains milieux médicaux de Paris à cette époque.

Page 15

L'état de santé du roi

Le mémorialiste (Pierre de l'Estoile) comme le médecin (Filippo Cavriani) s'accordent sur l'ancienneté de la maladie du roi, en dépit des dépêches officielles qui faisaient état de possibilités de rétablissement [29] . Nous sommes cependant très mal renseignés sur l'état de santé de Charles IX enfant et adolescent.

Seules quelques anecdotes émergent de l’océan d’incertitudes, mais qui ne sont pas significatives. Ambroise Paré par exemple rapporte un événement antérieur de quelques années à la mort du roi : le roi est fiévreux. Le premier médecin du roi et celui de la reine mère le soumettent à une saignée. Le barbier pique un nerf et provoque une paralysie partielle du bras :

Le Roy ayant la fieure, monsieur Chapelain son premier Medecin et monsieur Castelan, aussi medecin de sa Majesté, et premier de la Royne sa mère, luy ordonnerent la saignée : et pour la faire on appella un qui auoit le bruit de bien saigner, lequel cuidant faire ouuerture à la veine, picqua le nerf : qui fist promptement escrier le Roy, disant auoir senti une très grande douleur.

Pourquoy assez haultement je dy qu’on desserast la ligature, autrement que le bras s’enfleroit bien fort : ce qui advint subit avec une contaction du bras, de maniere qu’il ne le pouuoit flechir ny estendre librement, et y estoit la douleur extreme, tant à l’endroit de la piqueure, que de tout le bras. [Ambroise Paré prescrit alors un emplâtre et une ligature expulsive, remèdes auxquels les médecins consentent]. Le Roy demeura trois mois et plus, sans pouuoir bien flechir ny estendre son bras : neanmoins (graces à Dieu), il fut parfaitement guarý, sans que l’action soit demeurée aucunement vitiée [30].

Page 16

Ni la date de la saignée ni le nom du chirurgien maladroit ne sont mentionnés (Ambroise Paré semble encore occuper une position secondaire dans le milieu médical de la cour). Néanmoins, on peut accepter l’hypothèse avancée par Joseph-François Malgaigne dans l’introduction à sa magistrale édition des *Œuvres complètes d’Ambroise Paré* publiée par Baillièrre en 1840, qui place cet épisode en 1568-1569, en la justifiant par la date de la mort de Castelan qui survint en 1569 [31]. Ce médecin, doublement diplômé de l’École de Médecine de Montpellier et de la Faculté de Médecine de Paris, mourut en effet au siège de St Jean-d’Angely, où il avait accompagné le roi, en décembre 1569, d’une « fièvre pestilentielle » d’après les documents consultés [32], comme Jean Chapelain, Docteur en médecine de Montpellier et de Paris (1541), également décédé de cette fièvre qui ravageait l’armée [33]. Quant au barbier Antoine Portail, d’origine béarnaise, et probablement monté à Paris dans la suite de Jeanne d’Albret, il ne semble pas qu’il dût pâtir de son erreur, puisque son nom figurera au bas du rapport d’autopsie de Charles IX [Portal] et de celui d’Henri III, en tant que chirurgien embaumeur.

Or, en 1568, lorsque Ambroise Paré revint de Montpellier, sur l’ordre du roi, une épidémie de petite vérole [variole] ou peut-être de rougeole, sévissait à Paris, qui dura jusqu’en 1569, touchant toutes les classes sociales et tous les âges, n’épargnant pas les grands de la cour (Marguerite de Valois et le duc d’Alençon furent atteints) [34]. Il est possible que l’anecdote racontée par Ambroise Paré se situe dans ce contexte épidémique, sans qu’on puisse faire un lien certain avec la dernière maladie du roi ; les mentions de fièvres sont très nombreuses dans les traités médicaux, et sans autre symptôme, elles permettent des interprétations nombreuses et divergentes.

Page 17

Il semble, d’après les *Mémoires* de Marguerite de Valois, que la dernière maladie du roi, accompagnée de fièvre, survint en janvier ou en février 1574, lors du déplacement de la cour jusqu’à Lunéville, pour escorter le prince Henri, roi de Pologne [35]. Au retour, écrit Marguerite, « Nous arrivâmes à Saint-Germain, où nous fîmes un grand séjour à cause de la maladie du roy », et quelques lignes plus bas « Durant ce temps, la maladie du roy Charles augmentant tousjours, les huguenots ne cessoient jamais de rechercher des nouvelles » [36].

Un complot huguenot dénoncé par La Mole est la cause du déménagement de la cour à Vincennes ; le roi est transporté dans une litière, déjà très faible :

Nous fusmes contraints de partir à deux heures après la minuict et mettre le roy Charles dans une litière pour gagner Paris, la royne ma mère mettant dans son chariot mon frère et le roy mon mary, qui cette fois là ne furent traictés si doucement que l’autre ; car le roy s’en alla au boys de Vincennes, d’où il ne leur permit plus de sortir. Et le temps, augmentant tousjours l’aigreur de ce mal, produisoit tousjours nouveaux advis au roy pour accroistre la mesfiance et mescontentement qu’il avoit d’eux ; en quoy les artifices de ceux qui avoient tousjours désiré la ruine de nostre maison luy aidaiert, que je croy, beaucoup

[37].

Le décès du roi

Les mémorialistes confirment la version de Marguerite de Valois ; Agrippa d'Aubigné met sur le même plan l'air pur (c'est-à-dire non chargé des miasmes de la contagion) de Vincennes et la protection offerte par cette forteresse « où il y avoit bon air et seureté » [38] . Brantôme signale les accès de fièvre, se fait l'écho des rumeurs d'empoisonnement et des paroles optimistes de son médecin :

Si est ce qu'on ne sçarait oster aucuns d'opinion qu'il ne fust empoisonné dès que son frère partit pour la Pologne[..]. Tant y a que les medecins y perdirent leur latin, d'autant qu'ils ne purent jamais bien cognoistre sa maladie, car il luy subvint une fiebvre erratique qui tantost estoit quarte, tantost continue, et pensoit M. Mazille, son premier medecin, qu'il se porteroit de bien en mieulx, ainsy que la fiebvre diminueroit [39].

Une consultation médicale publique eut lieu le 27 mai, en présence du Chancelier de Birague, des conseillers de Morvilliers et de Limoges. Pierre de l'Estoile a longuement évoqué les dernières heures du Roi dans le *Recueil divers de ce temps* :

Page 18

Propos notables dudit Roy, estant au lict de la mort et de sa nourrice, 1574.

Le vendredy, dont Sa Majesté mourut le Dimanche ensuyvant sur les deux heures après midi, ayant fait appeller Mazille son premier medecin, et s'estant plaint à luy de grandes douleurs qu'il souffroit, luy demanda s'il n'estoit pas possible que luy et tant d'autres grands medecins qu'il y avoit en son Royaume, luy pussent donner quelque allegement en son mal, car je suis, dit-il, horriblement et cruellement tormenté. A quoy ledit Mazille respondit fort sagement et vertueusement que tout ce qui dépendoit de leur art ils l'avoient fait et n'y avoient rien oublié [40] et que mesme le jour de devant tous ceux de leur Faculté s'estoyent assemblés pour y donner remede, [41] ce qu'ils esperoyent de la bonté de Dieu, mais que pour en parler à la vérité, Dieu estoit le grand et souverain medecin de telles maladies, auquel seul on devoit recourir, et que c'estoit sa main estendue qu'il falloit recognoistre pour s'humilier sous icelle et en attendre la grace et la guerison, qu'il octroye ordinairement à ceux qui le prient et invoquent de bon cœur. Je croy, dit le Roi, que ce que vous me dites est vray, et n'y savez autre chose. Tirez moy ma custode, que j'essaye à y reposer. Et à l'instant Mazille estant sorti, et fait sortir tous ceux qui estoyent en la chambre, hors mis trois, à scavoir La Tour et S. Pris et sa nourrice que Sa Majesté aimoit fort, encore qu'elle fust de la Religion [...] [42] » .

Le 30 mai, le Roi signa un acte conférant la régence du royaume à Catherine de Médicis, fut pris de frissons et de vomissements vers midi et mourut vers 15h30.

Un mois après sa mort, le corps du roi Charles IX embaumé rejoignait la Basilique Saint-Denis, avec la pompe accoutumée des cérémonies funèbres :

Le jeudi VIIIe juillet, le cœur du feu roi Charles fust porté aux Celestins de Paris par Monsieur le Duc son frère, et illeq inhumé avec les solennités et cerimonies en tels cas accoustumées. Et le dimanche ensuyvant fut le corps, de S. Antoine des Champs, apporté à Nostre-Dame de Paris, et le lendemain porté de Nostre-Dame à S.Denis en France, où le mardi il fut enterré avec toutes les magnificences d'obseques et cerimoniales solennités, qu'on a accoustumé d'observer aux enterrements des Rois de France [43]

Page 19

Ainsi, même après la mort, le corps des princes et des princesses de France échappait au sort commun, au temps et à la corruption *post mortem* [44]. Les techniques d'embaumement figeaient, déifiaient son image physique, comme des Tombeaux magnifiaient ses qualités d'esprit et ses vertus de monarque [45].

Notes

[1] Cf. Pierre de l'Estoile, *Journal pour le règne de Henri III*, t. 1 (1574-1575), Genève, Droz, 1992, p. 56. Né le 27 juin 1550, Charles était le deuxième fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, et avait succédé, à l'âge de 10 ans, à son frère François II, le 5 décembre 1560. Cf. Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle* VII, 8, t. IV, Genève, Droz, 1987, p. 219 : « Enfin sur le soir du jour de Pentecoste, trespasa le Roi, aagé de vingt quatre ans et dix mois, ayant régné treize ans, prince nay avec un esprit vif, prompt à tout, mal nourri, violent ennemi et inesgal ami, acharné à toutes sortes d'amours »

[2] La fille de l'empereur Maximilien II épousa Charles IX le 26 novembre 1570. Leur fille, Marie-Élisabeth, née le 27 octobre 1572, mourut le 2 avril 1578.

[3] Voir Philippe Charlier : « Gestuelle des embaumements internes aux XVe et XVIe siècles. Analyse de cas, reconstitution médico-légale et diagnostic ostéo-archéologique des soins de conservation corporelle », 51e Colloque international d'études humanistes, *Pratique et pensée médicales à la Renaissance*, 2-6 juillet 2007, CESR, dirigé par J. Vons (à paraître 2009).

[4] P. de L'Estoile, o. c., p. 57.

[5] J. Guillemeau, *Traité d'embaumement*, dans *Œuvres de chirurgie* [1ère éd. 1585, rééd. 1598, 1649], éd. consultée : Rouen, chez Jean Viret, François Vaultier, Clement Malassis et Jacques Besonge [De l'imprimerie de Pierre Maille], 1649, p. 853-856 [853-854]. Exemplaire consulté : BU Médecine de l'Université François-Rabelais de Tours.

[6] Voir Henry Dupuy, « Sur les autopsies cadavériques des Rois de France, depuis Charles IX jusqu'à Louis XVIII, d'après les procès-verbaux authentiques recueillis », *Revue médicale française et étrangère*, septembre 1829, tome III, p. 361-390 [365-366]. [Article numérisé](#)

[7] A. Sorbin, *Seconde Oraison funèbre du tres chrestien et puissant roy de France, Charles IX, prince débonnaire, propugateur de la foy, et amateur de bons esprits*, Paris, Guillaume, Chaudière, 1574. Le texte de Sorbin a une portée politique évidente, puisqu'il mentionne dans les dernières volontés du défunt le choix de son successeur, Henri III (p. 6).

[8] Pierre de l'Estoile, *Journal*, o. c., p. 60

[9] Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle* VII, 8, t. IV, Genève, Droz, 1987, p. 220.

[10] Alexandre Dumas, *La Reine Margot*, chap. LXII « La sueur de sang ». On se rappelle que dans le roman le poison est destiné à Henri de Navarre, ce qui innocente Catherine du soupçon d'assassinat de son fils.

[11] Jules Michelet, *Oeuvres complètes*, t. IX, Paris, Flammarion, 1895, p. 451-452. [Ouvrage numérisé.](#)

[12] Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 1697, 1702. Je cite d'après la réédition de 1820, tome XIV, « Touchet », Paris, 1820, p. 238. [Ouvrage numérisé.](#)

La suite de l'article montre les invraisemblances temporelles et spatiales de cette assertion (j'ai écrit en gras les mots latins et français sur lesquels porte l'analyse de Bayle)

[13] Voir note 5. Sur la vie et l'œuvre de Jacques Guillemeau et de son fils Charles, voir F. Poulain, *La vie et l'œuvre de deux chirurgiens : Jacques Guillemeau (1550-1613) et Charles Guillemeau (1588-1656)*, thèse de doctorat de médecine, Montpellier, 1961 ; Worth-Styllanou V., *Les traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 2007, p. 360-398.

[14] Auguste Corlieu, *Étude médicale sur la mort de Charles IX*, Paris, Baillière, 1871, 15 p.

[exemplaire consulté : BIUM]. Le dernier paragraphe, non reproduit ici, traite de la « sueur de sang ».

[15] Nous remercions le Professeur Stéphane Velut, de la Faculté de Médecine de l'Université François-Rabelais de Tours, et le Docteur Philippe Charlier, de l'Hôpital Universitaire Raymond Poincaré de Garches, pour leurs suggestions ; ce rapport sera mis en discussion lors du 3e Colloque International de Pathographie à Bourges (3-5 avril 2009).

[16] Henry Dupuy, « Sur les autopsies cadavériques des Rois de France, o. c., p. 365-366. Cet article a servi de référent au texte de Henry James Johnson « Post mortem examination of King of France Charles IX », in *The Medico-chirurgical Review*, 1830, p. 259- 260. [Article numérisé](#)

[17] Henri Dupuy par exemple signale qu'il eu connaissance du rapport d'après une copie faite par Papyre Masson ; le texte qu'il donne est dans l'ensemble identique à celui publié dans les *Oeuvres* de Guillemeau, mais comporte une erreur de date : la mort du roi est annoncée non pas l'avant-veille du 1er juin, mais le 28 mai (quarto pridii [sic] kal. Junii). En outre, les signataires sont moins nombreux ; on relève les noms des médecins Mazille, Vaterre, Alexis Gaudin, Vigor, Lefèvre, Saint Pons, (Pietre, Brigard, Lafille, Duret sont oubliés), et des chirurgiens Paré, d'Amboise, Du Bois, Portail, Eustache, Dioneau, Lambert et Cointenel. Le nom de Guillemeau est absent de la liste, alors que ce dernier affirme avoir lui-même pratiqué l'incision, sur l'ordre de Mazille, et à la place d'Ambroise Paré, voir note 20

[18] L'Estoile, *Journal* [1578], Paris, Gallimard, 1943, p. 198-199. L'Estoile rapporte l'éloge que le roi fit de son médecin, et insère une traduction de son épitaphe, p. 208

[19] *Commentarii Facultatis Medicinæ liber XVII* [1643], Ms BIUM

[20] J. Guillemeau, *Traité d'embaumement*, dans *Œuvres de chirurgie*, o. c., 1649, p. 853-854.

[21] Voir entre autres l'étude de Paule Dumaître, *Ambroise Paré, chirurgien de quatre rois de France*, Paris, O. Perrin, 1987.

[22] A Paré, *Œuvres complètes*, o. c., livre 24 « De la génération », chap. 13, p. 941, mentionne les noms de « maistre Jean d'Amboise, Cointeret, du Bois, Dionneau, Pineau, l'Arbalestrier, Viard, tous chirurgiens jurez à Paris », témoins oculaires d'une dissection d'une femme pendue pour infanticide, et autopsiée le 1er février 1579

[23] Devaux J., *Index funereus Chirurgorum Parisiensium ab anno 1315 ad 1714*, Paris, S. Ganeau, 1714, p. 61

[24] Cavriani est signalé comme médecin rattaché à la maison de Catherine de Médicis de 1574 à 1580, au service de Mme Lorraine, sorti et remis la même année 1580. On le retrouve ensuite dans la maison du Roi Henri III en 1589, l'année qui précéda son retour en Italie

[25] Giorgio Weber, *Autopsie, edite e inedite di Giovanni Targioni Tozzetti ed esplorazione di un codice "medico-anatomico" del XVI secolo*, Firenze, Leo Olschki, 1999. La transcription du manuscrit occupe les pages 57 à 125. Une nouvelle édition, revue et commentée, dirigée par R. P. Ciardi, G. Olmi, C. Ossola, est en préparation à Rome, Enciclopedia italiana.

[26] La passion de Charles pour la chasse est bien connue (il avait commencé un traité sur la chasse, qui fut publié par Villeroy en 1626 ; son goût pour ce genre de livres est la cause indirecte de sa mort dans le roman de *La reine Margot*.

[27] Brantôme, *Vies des grands capitaines*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Daffis, 1878, t. VI, p. 282

[28] Paré, *Œuvres complètes* par J. F. Malgaigne, 3 tomes, Paris, Baillière, 1840-41, Introduction, p. CCLXXIX.

[29] Voir par exemple la correspondance d'Arnaud du Ferrier, ambassadeur à Venise, dans Edouard Fremy, *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier d'après sa correspondance inédite, 1563-1567, 1570-1582*. [Ouvrage numérisé](#)

[30] Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, Livre 10, « Des playes en particulier », chap. 41, « Histoire du defunct Roy Charles IX », Paris, Gabriel Buon, 1585, p.413.

[31] Paré, *Œuvres complètes* par J. F. Malgaigne, o. c., p. CCLXXIII : « Peut- être fut-ce alors que Charles IX eut la fièvre pour laquelle Portail lui fit une si malheureuse saignée ; en effet, nous voyons que Castelan l'avait prescrite et comme il vient d'être dit, Castelan mourut en 1569. Portail n'était alors que barbier [..] »

[32] Voir Marie-Louise Concasty (éd.), *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1516-1560)*, 1964, Paris, Bibl. Nat., *passim*, et Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, *La Renaissance*, Avignon, Presses universelles, 1977, p. 329-330.

[33] Voir *Commentarii facultatis medicinæ VII* [nov. 1569], Ms BIUM, et L. Dulieu , *o.c.*, p. 371.

[34] Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, Livre 20, « De la petite verolle et lepre », Paris, Gabriel Buon, 1585, p.738 [témoignage de visu et récit d'autopsies faites par lui et ses assistants d'enfants morts de la « verolle »].

[35] Marguerite de Valois, *Mémoires*, Paris, Jannet, 1858, p. 37.

[36] *Id.* p. 37

[37] *Id* p. 39

[38] Agrippa d'Aubigné, *Hist. o.c.*, p.195 .

[39] Brantôme, *o. c.* p. 283.

[40] Les remèdes étaient différents selon l'ancienneté de l'état congestif : saignées, délayants, lavements et purgatifs au début de la congestion, pour éviter l'accumulation des humeurs, la concrétion ou la suppuration, emplâtres et tisanes vulnérables lorsque la congestion tournait en abcès.

[41] Aucune mention de consultation officielle entre médecins régents de la Faculté de Médecine de Paris n'est portée dans les *Commentaires* à cette occasion

[42] Pierre de L'Estoile, *o. c.* « Appendice I [Extrait de *Recueil divers de ce temps*, Ms Fr. 10 304, f°s 366-368], p. 250-251.

[43] L'Estoile, *Journal*, *o. c.*, p. 67.

[44] Jacqueline Vons, « L'anatomiste et la mort annoncée », Actes du 50e Colloque international d'études humanistes (dir. M. L. Demonet), *Hasard et providence à la Renaissance*, 2006, [publication électronique](#)

[45] Voir le *Tombeau* in fine de *Seconde Oraison funèbre* prononcée par A. Sorbin, cf. note 7.